



**Sud Education Calvados**  
8 rue Ampère - 14123 Cormelles le Royal  
02 31 24 23 36 - 06 72 67 50 13



# Les libéraux en ont rêvé, l'éducation nationale l'a fait,

## Vendre le produit

Souvenirs... Dans le passé, la moindre incursion d'une quelconque entreprise dans la sphère éducative nous faisait bondir. Les missives de notre hiérarchie nous rappelaient régulièrement à l'ordre. La vue d'un document exploitable en classe griffé d'un logo de marque nous hérissait.

Que de changement. Le 18 décembre 2003, l'éducation nationale signe un [accord-cadre avec la société Microsoft France](#). Les avenants 6, 7 8 et 9 de décembre 2006 à juin 2009 précisent les offres logicielles hégémoniques qui seront bradées.

### En quoi cela est-il gênant ?

Le gouvernement mise sur les technologies numériques et l'inscrit dans les programmes.  
Dernière perle en date :

*"Dès leur plus jeune âge, les enfants sont en contact avec les nouvelles technologies. Le rôle de l'école est de leur donner des repères pour en comprendre l'utilité et commencer à les utiliser de manière adaptée. Des recherches ciblées, via le réseau Internet, sont effectuées et commentées par l'enseignant",* lit-on dans le programme pour l'école maternelle - [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=86940](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=86940)

Placez dès son plus jeune âge un-e élève dans un environnement numérique spécifique (*visuel, ergonomique et logiciel*), il n'ira pas chercher ailleurs dans sa vie de ~~consommateur/trice~~ d'adulte. Voilà ce qui constitue une grave atteinte à la neutralité de l'usage des outils numériques dans l'éducation.

L'enfant de maternelle devant sa tablette iTrucmuche  
celui de l'élémentaire en face de son environnement Windows,  
les collégien-nes et le moteur de recherche Google,  
l'étudiant-e saisissant son mémoire sur Microsoft Office...

Le retour d'investissement est garanti pour les entreprises privées – comme dit le patronat - qui met les bouchées doubles :

2011 [Les inspecteurs de l'éducation nationale convoqués chez Microsoft](#)

2013 [L'école selon Microsoft : comment j'ai appris à ne plus m'en faire et à aimer l'éducation privatrice et fermée.](#)

28 mai 2014 [Les profs réfléchissent sur le numérique à l'école... chez Microsoft !](#)

2016 [François Hollande promet des tablettes aux élèves de 5ème en 2016](#)

2016 [Intégration obligatoires de cours d'informatique et d'algorithmique aux programmes du collège](#)

Ce nouveau marché est juteux, d'autres entreprises emboîtent le pas. Quand le président Hollande promet des tablettes pour les collégien-ne-s de cinquième, la bataille du marché s'engage. Peu importe les fonctionnalités embarquées et leur bien-fondé. Le principal est de vendre un produit qui sera très vite obsolète et inadapté. Rappelons-nous comment l'Éducation Nationale a épongé le stock des Thompson TO7 dans les années 80.

## Voir loin

Après tout, nous pourrions accepter les logiciels et matériels propriétaires (*payants*) s'ils étaient achetés par notre employeur. Hélas, ce sont le plus souvent les collectivités locales qui se substituent aux manquements de l'État. Peu importe qui signe la facture, au final, c'est nous qui réglons. Alors que les mêmes solutions solidaires, libres et gratuites existent, réduisant les coûts au seul achat du matériel.

Faute de formation et par la présence exclusive de Windows dans les écoles, quels sont celles et ceux d'entre nous qui connaissent ou utilisent un Linux, Firefox, Tails, LibreOffice, DuckDuckGo (*moteur de recherche*) dans leurs classes ? Qui achète son propre ordinateur sans système d'exploitation ?

Nous pourrions fermer les yeux si notre choix et si la liberté de pensée n'était pas entravée. Mais la France, comme beaucoup de pays, vote en force des lois liberticides :

loi renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme - [n° 2014-1353 du 13 novembre 2014](#)

loi pour la Confiance dans l'Économie Numérique - [n° 2004-575 du 21 juin 2004](#)

loi de géolocalisation policière - [n°2014-372 du 28 mars 2014](#)",

loi de programmation militaire – [n°2013-1168 du 18 décembre 2013](#)

loi de renseignement – fraîchement votée le 5 mai 2015

En quoi cela nous concerne-t-il ?

L'usage de toutes ces solutions imposées constitue maintenant un danger pour la démocratie. En effet, depuis les révélations d'Edouard Snowden, nous savons que tous les contenus numériques font l'objet d'une analyse.

Quelques exemples :

### **Ce que vous acceptez chez Google**

*« En soumettant des contenus à nos Services, par importation ou par tout autre moyen, vous accordez à Google (et à toute personne travaillant avec Google) une licence, dans le monde entier, d'utilisation, d'hébergement, de stockage, de reproduction, de modification, de création d'œuvres dérivées [...], de communication, de publication, de représentation publique, d'affichage ou de distribution public desdits contenus. »*

### **Ce que vous acceptez chez Facebook**

*« Pour le contenu protégé par les droits de propriété intellectuelle, comme les photos ou vidéos, [...] vous nous accordez une licence non exclusive, transférable, sous-licenciable, sans redevance et mondiale pour l'utilisation des contenus de propriété intellectuelle que vous publiez sur Facebook ou en relation à Facebook »*

### **Le programme PRISM (NSA)**

Agrège et exploite les données collectées par : Microsoft, Google, Yahoo !, Facebook, YouTube, Skype, Apple, Dropbox ...

Comme la France ne veut pas être en reste, elle vient de voter la pire des lois - **La loi de renseignement**.

Cela ne semblerait pas si néfaste si notre vie privée n'en était pas affectée. Mais les objets connectés fleurissent.

Les élèves d'aujourd'hui en seront les ambassadeurs :

Montres, lunettes, bracelets, voitures, caméras, téléviseurs, frigos, distributeurs, cartes bancaires, etc.

Toutes ces données sur les réseaux sont enregistrées, analysées, corrélées :

- les lieux, les personnes que vous fréquentez,
- le contenu de vos courriers électroniques, envoyés et reçus,
- les images que vous transférez,
- les achats que vous réalisez,
- votre état de santé,
- vos opinions,
- vos goûts,

...

Cette collecte des données n'est pas anodine. Elle permet aux multinationales de nous traquer, d'utiliser les informations sur nos comportements pour affiner leurs stratégies marketing et nous contraindre à toujours plus consommer. Elle permet à une société de classer ses citoyens avec toutes les dérives qui peuvent en découler.

Donner les outils de cet esclavagisme sans les moyens de s'en prémunir est contraire à nos principes. Où est l'école émancipatrice ? Que sera une société de demain qui pourra piocher dans cette base de données et façonner les comportements ?